

Pour une NOUVELLE
POLITIQUE
AGRICOLE et
ALIMENTAIRE

18 RECOMMANDATIONS

faites au gouvernement
et aux acteurs de la filière

En partenariat avec



INTRODUCTION

ÉTAT D'URGENCE agricole et agroalimentaire

La Ferme France est en danger. En danger de marginalisation économique, dans un monde où la souveraineté alimentaire gagne chaque jour en importance et où l'alimentation n'est pas un bien comme un autre. Les illustrations sont nombreuses (et développées dans les pages suivantes). Deux suffisent à démontrer l'ampleur du défi qui se pose à la filière alimentaire : d'abord, la disparition de l'excédent commercial français en Europe, principalement sous l'effet d'une hausse des importations ; ensuite, le recul des positions françaises au niveau mondial. Historiquement, l'Hexagone était le deuxième exportateur de produits agricoles et agroalimentaires. Il ne pointe désormais plus qu'au cinquième rang. C'est notamment la conséquence de l'émergence de nouveaux pays agricoles (le Brésil en premier lieu), mais aussi d'une moindre résistance à la concurrence internationale que d'autres pays proches. **De 2000 à 2015, lorsque la part de marché mondiale de la France reculait de 7,1 % à 4,7 %, les Pays-Bas maintenaient quasiment leurs positions et l'Allemagne parvenait à améliorer les siennes**, démontrant qu'il était possible de résister aux assauts brésiliens, polonais ou chinois.

Victime d'une accumulation de facteurs négatifs

Dans une note récente*, la direction générale du Trésor dresse un état des lieux implacable. « *La réduction du solde agricole et agroalimentaire s'explique surtout par*

— — — — —
*La réduction du solde
agricole et agroalimentaire
s'explique surtout par
une détérioration
de la compétitivité*
— — — — —

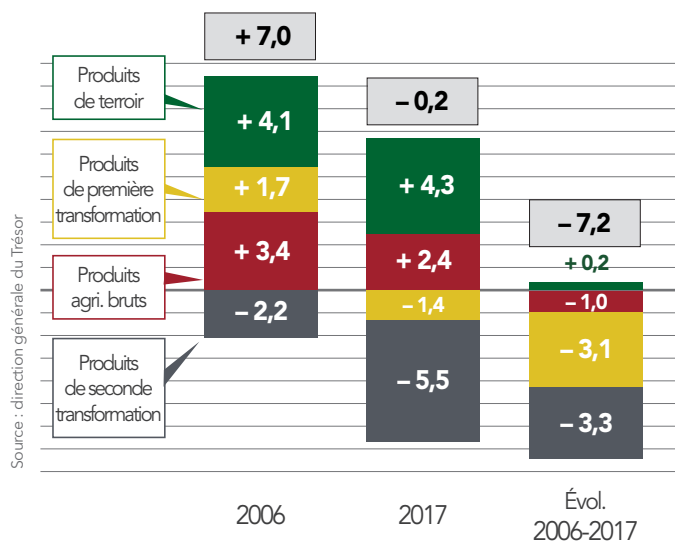
une détérioration de la compétitivité du secteur par rapport à ses concurrents, en particulier européens », écrivent les auteurs. De fait, la filière alimentaire française est victime d'une accumulation de facteurs négatifs : taille moyenne des exploitations insuffisante, niveau élevé de la fiscalité sur la production, réglementations environnementales sévères, manque d'intégration des filières ou encore inadéquation d'une partie de la production à la demande, notamment internationale. Autant de sujets qu'il est désormais urgent d'adresser, faute de quoi les positions de la Ferme France n'iront qu'en s'érodant...

Olivier Dauvers
Directeur du Think Tank



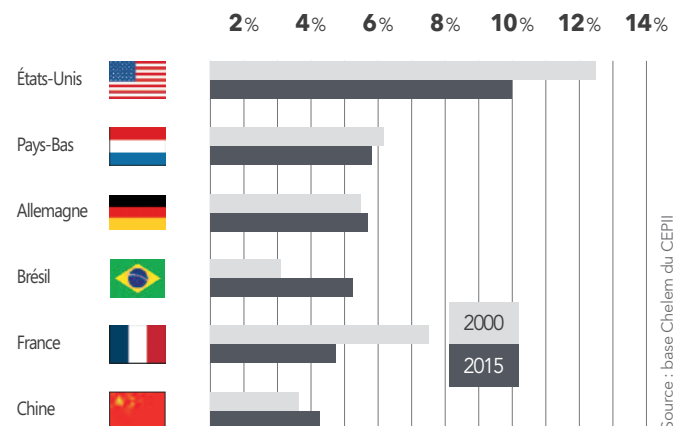
SOLDE DE LA FRANCE AVEC L'UE

[selon le degré de transformation, en milliards €]



PARTS DE MARCHÉ MONDIALE

[produits agricoles et agroalimentaires]



3 AXES POUR

DONNER DU

SENS (ET DU SOUFFLE)

À LA POLITIQUE AGRICOLE

ET AGROALIMENTAIRE

QUELLES DIRECTIONS POUR

LA **POLITIQUE EUROPÉENNE**

DE **L'AGRICULTURE**

ET **L'ALIMENTATION ?**

AMÉLIORER LA **COMPÉTITIVITÉ**

HORS COÛT

DE **L'OFFRE AGRI-AGRO**

FRANÇAISE

18 RECOMMANDATIONS

Réaffirmer la mission agricole et agroalimentaire de la France	Accepter la diversité des modèles agricoles, y compris les exploitations « agri-industrielles »	Limitier les distorsions dans les coûts de main d'œuvre entre pays de l'UE
Repenser les périmètres et les compositions des interprofessions		Remettre « le choc de simplification » à l'ordre du jour

Conditionner les aides à la mise en œuvre d'une réelle transition agricole	Mettre davantage en cohérence la politique agricole avec l'ensemble des politiques européennes	Donner aux exploitants les moyens de gérer les aléas avec des outils assurantiels
Revendiquer un référentiel européen		Créer un observatoire des distorsions dans les conditions de production selon les pays
Assurer le contrôle du socle européen de bonnes pratiques	Acter le principe de non-surtransposition	Détecter les points d'inéquité majeurs pour concentrer la négociation avec les partenaires européens

Accepter la remise en cause d'un modèle de « flux poussé »	Identifier vingt marques/filières d'excellence alimentaire française pour concentrer les moyens	Permettre réellement l'identification de l'origine des produits par le consommateur
Accroître la transparence avec la blockchain		Favoriser l'émergence d'un indicateur de valeur sociétale

LES MEMBRES DU THINK TANK AGROALIMENTAIRE



**ÉRIC
ADAM**
GROUPE
CARREFOUR



**DOMINIQUE
AMIRAULT**
FEF



**HENRI
BIES-PÉRÉ**
FNSEA



**THIERRY
BLANDINIÈRES**
INVIVO



**RACHEL
BLUMEL**
UFS



**CHRISTOPHE
BONNO**
AGROMOUSQUETAIRES



**RÉMI
BRANCO**
FNIL



**PHILIPPE
CHAPUIS**
CRÉDIT AGRICOLE



**STÉPHANE
COYAS**
LABELS AGRO



**JACQUES
CREYSSEL**
FCD



**FRANCIS
DECLERCK**
ESSEC



**THIERRY
DU TEILLEUL**
COOPERL



**ALEXIS
DUVAL**
TEREOS



**PATRICK
FERRÈRE**
SAF AGR'IDÉES



**JACQUES
FOURMANDIR**
GROUPE
ROULLIER



**AMAURY
GAGNON**
TOO GOOD
TO GO



**DAVID
GARBOUS**
FLEURY MICHON



**PHILIPPE
GOETZMANN**



**PASCAL
GRELOT-GIRARD**
KANTAR



**ALEXIS
JACQUAND**



**HERVÉ
JOUANJEAN**
FIDAL



**NATHALIE
KERHOAS**
BLEU BLANC
CŒUR



**KARINA
KUZMAK**
GROUPE
ROULLIER



**HÉLÈNE
LE TENO**



**JEAN-FRANÇOIS
LOISEAU**
AXEREAL



**CHRISTOPHE
LOPEZ**
ONEPOINT
ET WEAVE



**CHRISTOPHE
MONNIER**
BUSINESS FRANCE
PARIS



**CLAIRE
MORENVILLEZ**
TEREOS



**LAURENT
PASQUIER**
C'EST QUI LE
PATRON ?!



**GUILLAUME
PEZZALI**
FIDAL



**MICHEL
RAISON**
SÉNAT



**MAGALI
SARTRE**



**JEAN-MARIE
SÉRONIE**
AGROÉCONOMISTE



**PIERRE-ALEXANDRE
TEULIÉ**
NESTLÉ FRANCE



**NICOLAS
TRENTESAUX**
SIAL GROUPE

ANIMATION DU THINK TANK : Olivier **DAUVERS** (Éditions DAUVERS), Directeur du Think Tank, David **BARROUX** (Les Échos), Rédacteur en chef, Jean-Marc **VITTORI** (Les Échos), Éditorialiste, Antoine **BOUDET** (Les Échos), Chef de service, Claire **FERRERO** (Les Échos Events), Responsable de projets secteur agroalimentaire.

CHAPITRE 1

┌ DONNER DU **SENS (ET DU SOUFFLE)** À LA POLITIQUE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE └



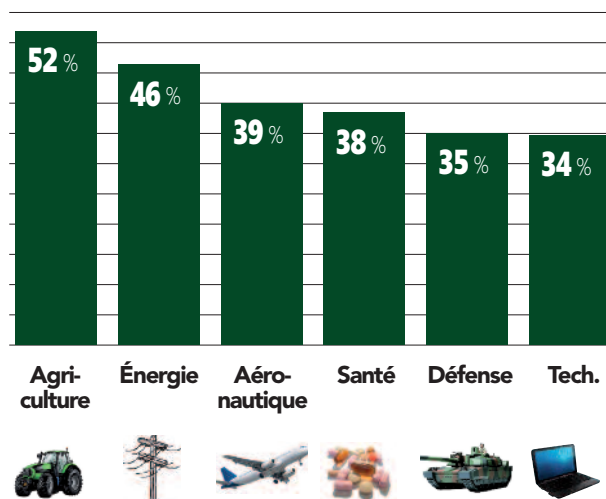
C'est une évidence qu'il est toujours utile de rappeler : **la planète a devant elle un extraordinaire défi alimentaire à relever**, d'une ampleur jamais connue. Selon les projections, il y aura en 2050 de 9 à 10 milliards d'habitants sur la Terre, autant de bouches à nourrir. De plus, il y a une inadéquation structurelle entre population et potentiel agricole. La Chine et l'Inde concentrent 37 % de la population, mais seulement 19 % des terres arables. En parallèle, les évolutions des modes de vie dans des pays en développement rapide modifient aussi la nature des rations alimentaires (tant en nombre de calories brutes qu'en part de protéines). Dans le même temps, se rajoute un défi environnemental qui a déjà pour conséquence des difficultés de production dans certaines zones et la transformation des moyens de production dans d'autres.

Face à ces défis, l'importance stratégique de l'agriculture et de l'alimentaire ne peut que croître. **La « ferme France » est armée tout autant que handicapée.** Armée par son potentiel agricole (agronomique, technique et climatique), mais doublement handicapée : d'abord, par des structures de production et de coût qui pénalisent sa compétitivité (coût et hors coût) ; ensuite, par une capacité pour l'instant moins grande que d'autres pays agricoles à répondre à la réalité de la demande des marchés.

Point positif, l'opinion a pris la mesure de la place majeure de l'agriculture dans l'économie. C'est même le secteur jugé le plus stratégique, selon une étude

LES SECTEURS STRATÉGIQUES

> " Ce secteur est-il stratégique pour la France ? "
(Oui, tout à fait...)



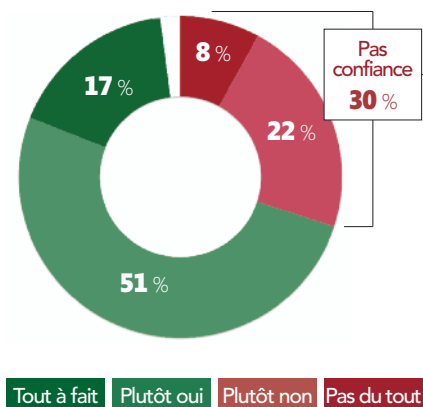
Source : Opinion Valley / Ipsos

Opinion Valley/Ipsos (octobre 2018), devant l'aéronautique ou la défense par exemple.

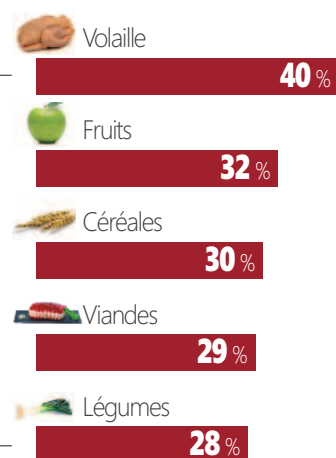
Moins positif est le jugement porté par les Français sur la qualité agricole. Il est même inquiétant et interpelle l'ensemble des acteurs. La majorité des Français a certes confiance (68 %). Mais il y en a tout de même 30 % déclarant ne pas avoir confiance dans l'agriculture française « pour produire des aliments sains et de qualité », et c'est inquiétant.

CONFIANCE ET DÉFIANCE DANS L'AGRICULTURE

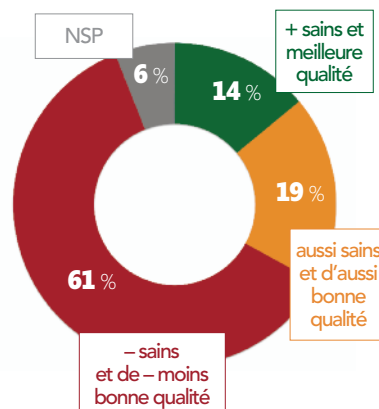
> **Avez-vous confiance dans l'agriculture française ?** (pour produire des aliments sains et de qualité)



> **La défiance selon les productions**



> **Diriez-vous que les produits agricoles français sont...** (par rapport à il y a 40 ans)



Source : Opinion Valley/Ipsos

Les Français sont d'ailleurs très majoritaires (61 %) à considérer que la qualité et le niveau sanitaire ont baissé en quarante ans. Factuellement, c'est faux. Le niveau qualitatif a objectivement progressé (selon une étude du Sénat, le risque létal a même été divisé par cent depuis 1950). Mais, comme toujours, la perception prime. Et elle impose de multiplier les réassurances pour convaincre. Particulièrement dans les filières les plus exposées, la volaille en tête.

Des positions commerciales en recul

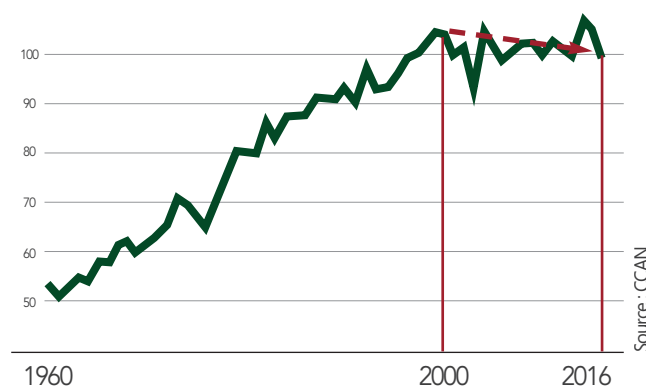
Depuis une vingtaine d'années, les positions de la Ferme France se sont érodées. C'est le cas en valeur brute comme en comparaison avec d'autres pays d'Europe qui sont mécaniquement devenus des concurrents économiques majeurs (outre d'être des partenaires politiques). Les indicateurs sont nombreux (voir illustrations). La production agricole est ainsi en repli depuis les années 2000 alors qu'elle n'avait cessé de progresser dans les décennies précédentes, tandis que la demande européenne et mondiale a nettement augmenté sur la période. En conséquence, le solde agroalimentaire de la France est en repli tendanciel. Plus symbolique encore de la perte de compétitivité de la Ferme France sur ses marchés de proximité, le solde agroalimentaire avec l'Union européenne est désormais nul ou presque. Ce qui pose même pour certaines filières la question de l'autosuffisance.

Dans la compétition internationale, quelques filières ont ainsi décroché ou sont en voie de décrochage. C'est le cas du lait, dont la production française a peu évolué, à l'inverse des pays voisins. C'est également le cas des fruits et légumes, dont la production a brutalement chuté au début des années 2000, ou de la volaille.

En fruits et légumes, la production française a ainsi reculé de plus de 20 % depuis 2000 (source : Eurostat), lorsqu'elle augmentait de 10 % et plus aux Pays-Bas, au Portugal ou en Pologne. Sur la même période, la production espagnole, concurrente directe de l'origine France y compris sur les étals de l'Hexagone,

LA PRODUCTION AGRICOLE

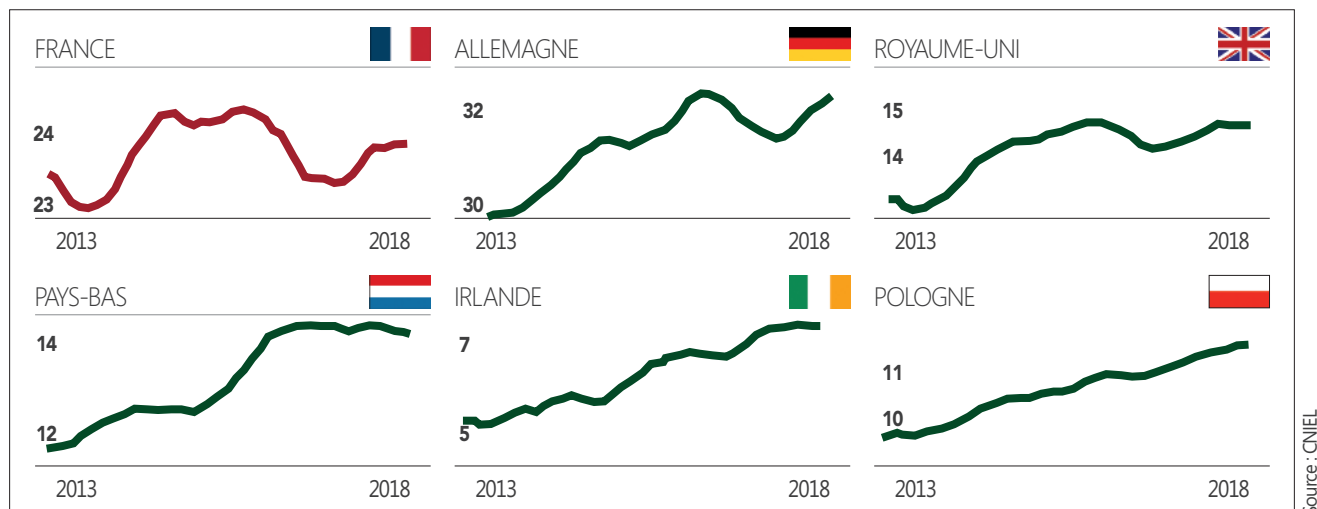
[En France, indice 100 en 2010]



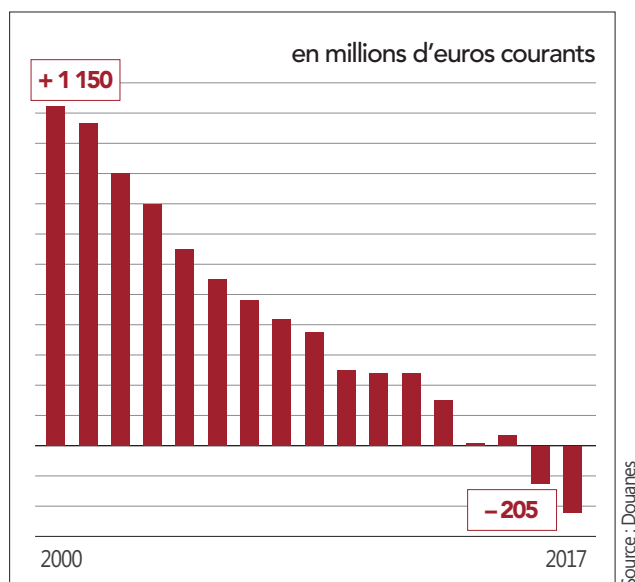
Source : CCAN

DES FILIÈRES EN DANGER...

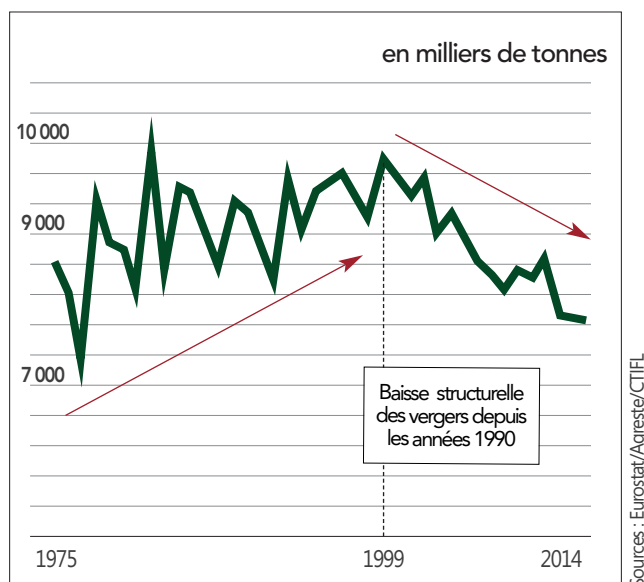
> LAIT [Collecte laitière mensuelle / en millions de tonnes]



> VOLAILLE [Solde commercial de la France]



> FRUITS ET LÉGUMES [Production française]



progressait de 8 %. Forcément, un tel écart d'évolutions doit interroger...

En volaille, la France n'est plus que le troisième producteur après avoir longtemps largement dominé le marché européen. En vingt ans, la production a chuté d'environ 20 % alors que, dans le même temps, les échanges mondiaux s'envolaient : + 50 %. La chute

atteint 25 % au sein de l'Union européenne (source : OCDE et FAO). Conséquence : le solde commercial de la France avec les autres pays de l'Union est négatif depuis 2010. Et les exportations vers les pays tiers ne suffisent plus à compenser : la France est importatrice nette de volaille depuis 2016. Inimaginable il y a une vingtaine d'années.

L'agriculture française a deux missions qui se conjuguent : une mission territoriale, sans laquelle la vitalité rurale ne sera qu'un vœu pieu ; et une mission économique, sans laquelle le nombre d'exploitants décroîtra rapidement (et la mission territoriale en deviendra alors utopique comme l'espoir d'une indépendance alimentaire).

Au-delà, une ambition doit être posée : l'agriculture doit s'inscrire dans un cycle de reconquête après deux décennies de déclin ou de stabilité. C'est la condition d'une part pour répondre à l'enjeu d'indépendance alimentaire, et d'autre part pour donner à la France son poids géopolitique légitime dans le défi alimentaire mondial à venir.

Confrontée à cette réalité de décroissance comme de perte d'influence économique, la « ferme France » est donc à la fois condamnée à une remise en question profonde de son modèle et à un questionnement de sa structure de coût. Car une évidence s'impose à tous, indépendamment des convictions de chacun : **il n'y aura pas d'autosuffisance sans compétitivité.**

LES RECOMMANDATIONS

1 Réaffirmer la mission agricole et agroalimentaire de la France

Face au déclin de la Ferme France sur l'échiquier européen et mondial, au défi alimentaire et à l'opportunité géopolitique qui s'avance, à la menace objective qui pèse sur l'autosuffisance, il est urgent de réaffirmer la mission agricole et agroalimentaire du pays. Et notamment d'inscrire trois objectifs en distinguant ce qui relève des moyens

et ce qui doit être considéré comme une fin. Dit autrement : c'est un cap politique qu'il convient de tracer.

- **Assurer l'indépendance alimentaire sur toutes les filières**, car il en va de la sécurité et de la santé publique.
- **Prendre le leadership d'une agri-**

culture durable à même de concilier les défis alimentaires, environnementaux et sociétaux.

- **Retrouver le niveau d'exportations des années 2000** et peser dans le monde qui s'ouvre, y compris dans la gestion environnementale vertueuse des flux.

2 Accepter la diversité des modèles agricoles, y compris les exploitations « agri-industrielles »

Au nom de la défense d'un modèle (aux définitions variables selon ceux qui les proposent), nombre de remises en cause n'ont pas été engagées et des évolutions ont été freinées. Et ce, à tous les niveaux : dans les structures des exploitations, dans les modes de production et dans les instances

de filière. Or il est manifeste que ce modèle ne suffit pas et que sa « défense » comme objectif premier de toute politique agricole n'est pas davantage porteuse de perspectives pour les années à venir qu'il ne l'avait été dans le passé.

L'agriculture française doit engager

une révolution culturelle assumant de voir cohabiter plusieurs modèles complémentaires pour répondre aux différents marchés. Tout à la fois des cultures et des productions de type « commodités » et des productions plus spécifiques, souvent mieux valorisées par leur lien au terroir ou

leurs cahiers des charges. Il est indispensable d'assumer cette dichotomie apparente, garante de la relance d'une agriculture intégrant mieux les marchés.

De même, pour un pan de cette agriculture comme pour l'industrie de première transformation, impossible de ne pas assumer que le volume de production est un facteur de compétitivité. **Impossible aussi de ne pas accepter « l'effet de taille » comme**

un utile diviseur de charges et vecteur d'efficacité économique. Et ce, d'autant plus qu'une agriculture à grande échelle peut tout autant être respectueuse de l'environnement. Les nouvelles technologies permettent une utilisation plus précise des intrants. Et autorisent même un relèvement des standards de qualité. Reconnecter qualité et quantité est une perspective réaliste.

C'est à cette seule condition de remise

en cause profonde que l'agriculture française pourra inverser la dynamique économique dans laquelle elle s'inscrit depuis une vingtaine d'années. Effet induit positif : ce changement d'approche alimentera la dimension entrepreneuriale d'un métier qui en manque cruellement et – par ricochet – sa désirabilité (installations/investissement en capital).

3 Repenser les périmètres et les compositions des interprofessions

Le fonctionnement des interprofessions est très différent d'une filière à l'autre. Il est nécessaire d'en tirer les enseignements et d'en modifier deux aspects. D'abord, définir des périmè-

tres d'intervention plus resserrés (les interprofessions en deviendront automatiquement plus en phase avec les marchés). Ensuite, modifier le collège production dans l'organisme de l'inter-

profession pour y intégrer des acteurs économiques, ce qui participera là aussi à mieux connecter les interprofessions aux marchés.

4 Limiter les distorsions dans les coûts de main d'œuvre entre pays de l'Union européenne

Parmi les facteurs exogènes expliquant la perte de compétitivité de la ferme France figurent au premier rang les écarts majeurs dans les coûts de main d'œuvre entre pays

de l'Union européenne. Il ne s'agit certes que d'un volet dans les distorsions de conditions de production entre États, mais, dans certaines filières (cueillette pour les fruits et légumes ou

abattage/découpe pour le porc), elles expliquent une part réelle de la perte de compétitivité.

5 Remettre « le choc de simplification » à l'ordre du jour

En 2013, François Hollande, alors président de la République, promettait un « choc de simplification ». Quelques années après, faisant un premier bilan, il reconnaissait : « *La simplification, c'est compliqué.* » De fait, malgré près de

800 mesures prises à la fois à destination des particuliers, des entreprises et des institutions, la complexité et la lourdeur administratives sont aujourd'hui toujours des freins à la compétitivité (par exemple, en termes

de délais), notamment comparées aux agricultures et industries alimentaires européennes.

CHAPITRE 2

「 QUELLES DIRECTIONS POUR LA **POLITIQUE EUROPÉENNE** DE **L'AGRICULTURE** ET **L'ALIMENTATION ?** 」



Au fil des années, la politique agricole commune (PAC) a rapproché la production des marchés. Un mouvement évidemment nécessaire pour ancrer l'agriculture dans le tempo général de l'économie. Mais un mouvement qui s'est réalisé sans véritable accompagnement, et ce, alors qu'il a profondément transformé le modèle économique de l'agriculture.

Cette mutation a exposé les agriculteurs européens à la volatilité des cours mondiaux, là encore sans que de puissants mécanismes permettent de l'amortir et de protéger les exploitants. Enfin, ces évolutions n'ont en rien gommé les hétérogénéités dans les conditions de production entre les différents pays de l'Union. Pire, elles ont exacerbé les écarts de compétitivité entre les agricultures européennes. Certaines profitent objectivement de cette libéralisation, d'autres en souffrent. La Ferme France est de celles-ci. En ce sens, la Politique Agricole Commune est à bout de souffle, critiquée par toutes les parties prenantes ou presque.

Faire émerger des standards de production plus vertueux

La « nouvelle PAC » doit être le cadre d'une transformation structurelle de l'agriculture française, au service de sa compétitivité coût, aujourd'hui insuffisante pour offrir aux exploitants les débouchés nécessaires à la pérennité de leur activité.

Elle doit également rapprocher les conditions de production entre pays pour limiter les distorsions et garantir une meilleure équité, sans laquelle la libre

circulation des marchandises devient une menace.

Enfin, la « nouvelle PAC » doit conforter la compétitivité hors coût des productions agricoles et agroalimentaires européennes. Notamment en contribuant à faire émerger des standards toujours plus vertueux dans les modes de production. Les nouveaux marchés, en Asie notamment, sont en quête de réassurances. Au-delà des seuls coûts, ces standards plus vertueux sont un élément majeur de compétitivité de l'offre européenne.

Dit autrement, **la Politique Agricole Commune doit être bien davantage qu'un budget et qu'une addition de politiques nationales pas nécessairement cohérentes entre elles**. C'est pourtant ainsi qu'elle est discutée à Bruxelles, Strasbourg ou dans le débat public. À tort. Même s'il n'est pas question de contester le rôle protecteur des « aides directes », une approche strictement comptable de la PAC ne modifiera qu'à la marge la situation économique des exploitants, et notamment français. De plus, qui peut imaginer sérieusement que les citoyens européens accepteront durablement de subventionner le revenu des agriculteurs à hauteur de plus de 50 %, parfois davantage encore sur certaines filières ?

Deux conditions sont à poser pour une réforme profonde et utile de la politique agricole commune.

1/ Il faut d'abord accepter que l'essentiel n'est pas tant le soutien au revenu des exploitants (ce qui conduit à une forme de statu quo), mais bien la transformation

Trois directions pour la PAC

Transformation structurelle
de l'agriculture au profit
de sa compétitivité



Compétitivité coût

Contribuer à faire émerger
des **standards vertueux**
dans les modes de production



Compétitivité hors coût

Rapprocher les **conditions
de production**



Équité

de l'agriculture européenne. Avec comme conséquence et objectif la résilience des entreprises.

2/ Il faut ensuite préciser clairement les objectifs et les instruments communs de la PAC auxquels les plans nationaux devront ensuite se conformer. Ceci afin d'éviter d'éventuels effets pervers de la subsidiarité.

À ces conditions, la PAC peut espérer être le socle de l'adaptation et la transformation de l'agriculture européenne, sans laquelle son poids sur les marchés et son attractivité auprès des plus jeunes ne cessera de s'étioler alors que le renouvellement des générations est une nécessité absolue (à peine 6 % des agriculteurs européens sont âgés de moins de 35 ans).

À cet égard, **la nouvelle politique devrait porter en préambule des ambitions simples et claires : le bien produire, le bien nourrir, la résilience et l'équité.** Avec, pour les atteindre, trois directions :

- La transformation structurelle de l'agriculture au profit de sa compétitivité.

- L'émergence de standards plus vertueux dans les modes de production (intégrant une mutation des systèmes dans un sens agro-écologique).

- Un rapprochement des conditions de production.

Les conditions de production entre pays de l'Union Européenne sont en effet objectivement trop différentes. Qu'il s'agisse de choix sociaux, fiscaux, sanitaires ou environnementaux, tous les pays ne répondent pas aux mêmes contraintes. La Politique Agricole Commune n'en est évidemment pas la cause directe – les États, via les transpositions ou les exceptions, portent une part importante de responsabilité, la France au premier chef. Pour autant, dans les orientations générales, la politique agricole ne participe pas à rendre « communes » les conditions de production. Ce qui crée d'insoutenables distorsions entre pays producteurs.

LES RECOMMANDATIONS

Pour une transformation structurelle de l'agriculture au profit de sa compétitivité

6 Conditionner les aides à la mise en œuvre d'une réelle transition agricole

Le sujet est sensible et peu consensuel, car il est à l'origine de la distribution des aides directes. Pour autant, il est par principe le point de départ de toute réflexion sur la transformation agricole qui s'impose, en France plus qu'ailleurs encore eu égard à l'effrite-

ment des positions concurrentielles de la Ferme France. À ce stade, **l'essentiel n'est pas tant d'établir de nouvelles règles de conditionnalités que d'ouvrir le débat**. Parmi les propositions possibles : asseoir la politique de soutien sur des contrats de transition

agroécologique ou sur un niveau d'investissement à objectif d'innovation ; instaurer une PAC duale avec, d'un côté, une politique de solidarité pour l'agriculture de subsistance et, de l'autre, une politique plus économique.

7 Mettre davantage en cohérence la politique agricole avec l'ensemble des politiques européennes

Politique agricole, soutien à l'innovation, protection des consommateurs, négociations internationales, etc. : tous ces sujets sont traités de manière trop distincte, alors qu'ils sont objectivement interdépendants. À défaut de figurer dans la

future Politique Agricole Commune, ils doivent converger dans une politique européenne pour l'agriculture et l'alimentation. La nuance n'est pas uniquement sémantique... Un objectif pourrait, par exemple, consister à éviter que des négociations sur

l'industrie automobile n'aient des conséquences directes sur l'agriculture via l'accroissement des tonnages de soja américain importés. Au-delà de ce seul exemple, c'est bien l'absence de cohérence globale qui est pointée.

8 Donner aux exploitants les moyens de gérer les aléas avec des outils assurantiels

Le risque le plus évident encouru par une exploitation agricole est l'aléa climatique. Pour assurer la résilience des entreprises, **il faut à la fois accroître le taux de couverture du risque**

(le taux de pénétration est encore faible) et l'élargir à l'ensemble des aléas : climatiques bien sûr, mais également économique (volatilité), sanitaire, environnemental. Il est aussi

nécessaire de mieux cibler la couverture sur ce qui fait la pérennité d'une exploitation : sa marge ou sa valeur ajoutée brute. Pour y parvenir, il est nécessaire de

développer un outil assurantiel. Pour être efficace, cet outil doit :

- apporter une garantie sur la marge (par exemple 80 %) ;
- bénéficier d'une réassurance la plus « publique » et la plus large possible

(niveau européen) pour maintenir les primes dans des coûts accessibles (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, limitant la part des surfaces assurées) ;

- bénéficier d'un financement pluri-annuel et non annuel pour mieux intégrer le « rythme » de la sinistralité.

Ce dossier assurantiel pourrait devenir l'un des piliers économiques de la PAC. D'autant que le changement de modèle vers une agriculture plus vertueuse expose davantage les exploitants.

Contribuer à faire émerger des standards vertueux dans les modes de production pour améliorer la compétitivité hors coût

9 Revendiquer un référentiel européen

Les obligations pesant sur les exploitations agricoles sont nombreuses. Elles portent par exemple sur les contraintes environnementales, sanitaires ou sur le bien-être animal. A l'échelle de la concurrence internationale, elles représentent une valeur

qui doit contribuer à la compétitivité de l'offre européenne. **Revendiquer un référentiel européen sur les obligations de résultat qui s'imposent à tous « qualifierait » l'offre continentale à un niveau élevé** et permettrait la reconnaissance de cette valeur sur

les marchés mondiaux. Il constituerait un puissant élément de réassurance tant dans une démarche « BtoB » que « BtoC ». Et faciliterait probablement l'émergence à grande échelle d'une offre certifiée HVE comme élément de différenciation supplémentaire.

10 Assurer le contrôle du socle européen de bonnes pratiques

L'Europe est un très vaste territoire, mosaïque de pratiques comme de cultures. Si un socle de règles identiques s'applique sur l'ensemble du continent, leurs contrôles sont un passage indispensable pour les revendiquer. Or la nature des contrôles diffère d'un État à l'autre. Pour assurer un véritable contrôle

européen sans imaginer nécessairement une administration ad hoc, **il est nécessaire d'abord d'établir un cahier des charges des contrôles nationaux et ensuite d'assurer la publicité de l'action de contrôle des États membres pour limiter tout manquement aux contrôles.** Le tout s'inscrivant dans une forme de condi-

tionnalité pour disposer d'un outil de sanction le cas échéant. Ce contrôle normalisé permettra en parallèle une politique de protection et de sécurité sanitaire animale et végétale unique, car gérée au niveau européen.

11 Créer un observatoire des distorsions dans les conditions de production selon les pays

Les distorsions dans les conditions de production sont souvent pointées comme étant la cause de l'insuffisante compétitivité de la Ferme France sur les marchés mondiaux pour les produits dits de « commodité ». L'argument est régulièrement utilisé sans être corroboré par un état des lieux

incontestable, y compris pour mettre en évidence d'éventuels sujets sur lesquels l'agriculture française serait éventuellement favorisée comme les carburants. **Un observatoire de grande ampleur permettrait d'identifier la réalité des écarts entre pays et, surtout, de cibler les sujets prin-**

cipaux sur lesquels pourrait s'engager une négociation de convergence. Faute de quoi, la requête française d'une harmonisation est à la fois trop générale et probablement irréaliste (cf recommandation suivante).

12 Détecter les points d'inéquité majeurs pour concentrer la négociation avec les partenaires européens

De longue date, la filière agri-agro française met en exergue les distorsions existant entre pays, mêlant inextricablement tous les sujets possibles : fiscaux, sociaux, sanitaires et environnementaux. À chaque fois, le même résultat : un véritable inventaire, avec des appréciations différentes

selon les filières ! Escompter une harmonisation totale relève de l'utopie. À la fois parce que les enjeux sont trop différents d'un pays à l'autre et parce que les négociations internationales ont leur code, notamment la mise en exergue de quelques points seulement sur lesquels chaque partie

entend obtenir des avancées. Faute de hiérarchiser les attentes, le risque est grand de ne rien obtenir. D'où l'intérêt d'un état des lieux précis et objectif pour identifier les leviers les plus importants.

13 Acter le principe de non-surtransposition

La transposition des directives européennes en droit français a souvent été l'occasion d'adopter des normes nationales plus contraignantes. Le phénomène de la « surtransposition » a contribué à l'amplification des distorsions de concurrence entre États membres au détriment des acteurs français. Il est urgent d'acter le principe de « non-surtransposition » des directives européennes. Lorsqu'une directive européenne est insuffisante aux yeux des Français,

l'objectif doit alors être le même que celui appliqué aujourd'hui aux règlements européens, à savoir négocier en amont les dispositions qui seront adoptées par les institutions européennes. À l'échelle de l'Union, la France dispose en effet d'un poids significatif pour faire valoir ses vues. En d'autres termes, la France doit porter ses objectifs, souvent légitimes, en amont lors de l'élaboration des directives, afin qu'ils soient appliqués à tous les États membres. Une telle démarche per-

mettrait d'éviter que les objectifs soient adoptés en aval. À l'inverse, lorsque la réglementation française est plus exigeante que celle applicable dans les autres pays européens, la France doit davantage militer vers un standard européen tout aussi contraignant qu'en France ou bien revoir sa réglementation pour éviter les distorsions de concurrence d'un pays européen à l'autre et ne pas freiner sa propre compétitivité.

AMÉLIORER LA **COMPÉTITIVITÉ**
HORS COÛT
DE **L'OFFRE AGRI-AGRO**
FRANÇAISE

[sur le marché intérieur et sur les marchés mondiaux]



Si la réduction de l'écart de compétitivité entre la France et ses partenaires européens est un objectif, imaginer qu'un alignement total soit possible est une utopie. Aussi « Ferme » et « Usine » France doivent, plus que d'autres, ouvrir les chantiers de la compétitivité hors coût. Et ce, d'autant que la marque France a une valeur objective sur les marchés internationaux, même si elle est à la fois insuffisamment

soutenue et parfois maladroitement utilisée (car désordonnée). En ce sens, la « chasse en meute » devrait s'imposer comme une pratique courante, ce qui n'est pas encore le cas. Tout comme un niveau d'organisation supérieur pour la mise en marché. Au-delà, et de manière totalement opérationnelle, le Think Tank propose cinq recommandations.

LES RECOMMANDATIONS

14 Accepter la remise en cause d'un modèle de « flux poussé »

En France plus qu'ailleurs, un demi-siècle de politique agricole commune ont alimenté une culture de flux « poussés ». L'agriculteur produit, laissant au maillon suivant coopératif ou « privé » de mettre en marché, en dépit d'une éventuelle inadéquation

entre l'offre et la demande. Le cas le plus symbolique est probablement la production de viande bovine où l'offre française est trop souvent jugée « à côté du marché ».

C'est à une forme de révolution culturelle qu'il faut appeler. Le « flux poussé »

est une stratégie absolument contre-productive dans une économie alimentaire mondialisée. L'écoute des marchés et l'intégration de la demande des consommateurs doit être désormais à l'origine de toute filière alimentaire.

15 Accroître la transparence avec la blockchain

La transparence est une attente majeure des consommateurs. Elle engendre une précieuse réassurance. C'est le cas à la fois dans les pays matures comme dans les économies émergentes où plusieurs crises sanitaires l'ont régulièrement démontré.

En matière de transparence et de traçabilité, l'offre France a des atouts à faire valoir eu égard à de nombreuses organisations en filière, à la place des coopératives par principe « en filière », ou encore à une réglementation contraignante. La technologie dite

blockchain permet aujourd'hui d'accroître la valeur des engagements de transparence et de traçabilité et de la placer au niveau d'une certification. Ce pourrait devenir la norme de la production agricole française et constituer ainsi un élément de différenciation.

16 Identifier vingt marques/filières d'excellence alimentaire française pour concentrer les moyens

Il est impossible de soutenir l'ensemble des productions françaises sur l'ensemble des marchés mondiaux. Impossible et surtout vain, car la conséquence en serait d'abord un éparpillement de moyens. **L'effort doit donc être ciblé sur des filières, des appellations ou des produits qui, de fait,**

ont un statut de « marque » (pour inspiration : Angus outre-Manche, Serrano en Espagne ou naturellement Comté en France). Ces « marques » seraient choisies sur la base d'un « appel à projet » public et en fonction à la fois de leur potentiel commercial mondial et de la capacité à valoriser la

production agricole. Chacune serait ensuite dotée d'un véritable budget marketing pour devenir une marque d'excellence alimentaire française. Le tout solidement rattaché à un cahier des charges, incluant une protection juridique.

17 Permettre réellement l'identification de l'origine des produits par le consommateur

Face à un consommateur demandeur de transparence sur l'origine des matières premières et face au besoin de valoriser la production française, **il appartient d'organiser à la fois la transparence sur l'origine et la réelle visibilité de l'origine. La présence de l'information n'induit pas, en effet, automatiquement sa compréhension.** C'est le cas des conditionnements des produits transformés vendus en grandes surfaces. C'est également le cas de l'origine des viandes en restauration : affichée (parce que c'est obligatoire), mais pas

systématiquement visible. **Pour mettre en accord transparence ET visibilité, il sera difficile de faire l'économie de règles d'affichage explicites.** Deux solutions possibles : l'une est coercitive, à l'image de l'obligation qui pèse sur les rayons fruits et légumes avec un affichage de l'origine équivalent en impact à l'affichage du prix ; l'autre est volontaire et pourrait prendre la forme d'un engagement associant les organisations représentatives de l'industrie comme de la distribution (FEEF, Ania, FCD, Coop de France, etc.). Les industriels s'engageraient alors collective-

ment à une forme de « symétrie dans les promesses d'origine ». En clair, lorsqu'une marque revendique haut et fort l'origine France de ses matières premières, elle assume de communiquer de manière aussi visible sur les autres produits de sa gamme, quelle que soit l'origine. La conséquence est connue : à terme, cette « symétrie » conduirait mécaniquement à réorienter une partie de l'approvisionnement vers des matières d'origine France et donc à un soutien des cours.

18 Favoriser l'émergence d'un indicateur de valeur sociétale

La notation sociétale des produits participe à l'information des consommateurs et, le cas échéant, influe sur leurs choix. Pour en optimiser la compréhension et l'efficacité, il est nécessaire d'avancer par une démarche collective. Ce qui freinera les interprétations différentes, favorisera l'établissement d'une forme de standard s'inscrivant dans une perspective d'amélioration, et limitera les coûts liés à la multiplication des démarches.

L'objectif sera alors d'étiqueter les pro-

duits selon leur valeur sociétale. De manière certes réductrice dans l'affichage sur les conditionnements (une note, par exemple), mais plus complète via des outils numériques. Le consommateur pourrait alors définir sa propre échelle de valeur sociétale (via des pondérations différentes sur les attributs sociaux, environnementaux, etc.). Ce qui, au passage, actera que la perception sociétale peut être différente d'un individu à l'autre, mais que son principe est un bien commun. Une première initiative multi-entre-

prises a vu le jour en 2018 : la démarche Ferme France. Son spectre s'élargit régulièrement (en nombre d'entreprises comme en nombre de filières couvertes). C'est donc l'opportunité de voir émerger un standard collectif qu'il appartient d'encourager.

┌ Pour télécharger le rapport
www.thinktank-agro.fr

En partenariat avec

